

Re: PLUiH CC Anjou Loir et Sarthe - Notification projet d'arrêt

Mandy GREAUME

89.7 Ko

mar. 18/03/2025 15:06

À: guillaume.augereau@ccals.fr

Cc: Maria-Isabel MIRANDA <isabel.miranda@cnpf.fr> ,

Jean jacques JEMIN <jean-jacques.jemin@cnpf.fr> ,

Bérénice Tigier <berenice.tigier@cnpf.fr>

Bonjour M. Augereau,

ayant pris connaissance des documents transmis au CNPF, je me permet quelques remarques concernant certaines phrases du document " Etat initial de l'environnement" :

P79 « l'activité sylvicole productiviste qui limite la qualité de l'habitat forestier » apparait être une tournure de phrase dépréciative à l'égard de l'exploitation forestière notamment le terme "productiviste". La multifonctionnalité de la forêt incluant le volet "production de bois" nécessaire à la société dans sa globalité.

P 208 « Généralement, la période de l'année la plus propice aux feux de forêt est l'été, car aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des sols, viennent s'ajouter les travaux en forêt. » : C'est l'activité humaine dans sa globalité (grand public, activité agricole aux abords etc) qui crée un risque pas les travaux en forêt en particulier, qui sont d'ailleurs encadrés, lors de périodes à risques, par des arrêtés préfectoraux.

P209 « La majorité des boisements est composé de feuillus avec quelques forêts mixant feuillus et résineux. En revanche, les conifères sont regroupés sur quelques massifs (forêts de Boudré, de Chambiers, de Corzé), notamment constitués de Pins maritimes dont la sensibilité au feu est importante. » : Les pins maritimes sont plutôt résistants au feu en tant qu'individus par contre effectivement certaines caractéristiques liées aux peuplements de pins maritimes sont plutôt favorables à la propagation du feu. Cette proposition de modification permet d'apporter plus de précision « notamment constitués de Pins maritimes dont la litière épaisse et aérée s'avère plutôt favorable à la propagation du feu » [1]

Je vous remercie par avance de la prise en considération de mes retours.

Cordialement

[1] <https://hal.science/hal-03564658/document>

Mandy GRÉAUME

Technicienne forestière - Nord 49
Bretagne - Pays de la Loire

120, route de Treillebois
49610 - Saint Melaine sur Aubance
Tél. : 02 41 45 92 41 / 06 43 44 34 83
www.cnpf.fr

1... 1... 1... 1...

logo CNPF

De: "Maria-Isabel MIRANDA" <isabel.miranda@cnpf.fr>
À: "Jean jacques JEMIN" <jean-jacques.jemin@cnpf.fr>, "CASSIN Hubert" <hubertcassin2@gmail.com>, "cl leguay" <cl.leguay@orange.fr>, "Michel de la SAYETTE" <m.de-la-sayette@wanadoo.fr>, "Henri d'Oysonville" <henri.doysonville@gmail.com>, "Fransylva 49" <anjou@fransylva.fr>, "Mandy GREAUME" <mandy.greaume@cnpf.fr>, "Geoffroy de CARCARADEC" <gdecarcaraDEC@gmail.com>
Envoyé: Mardi 10 Décembre 2024 14:44:26
Objet: PLUiH CC Anjou Loir et Sarthe - Notification projet d'arrêt

ayant pris connaissances des documents transmis au CNPF, je me permet quelques remarques concernant certaines phrases du document " Etat initial de l'environnement" :

P79 « l'activité sylvicole productiviste qui limite la qualité de l'habitat forestier » apparait être une tournure de phrase dépréciative à l'égard de l'exploitation forestière notamment le terme "productiviste". La multifonctionnalité de la forêt incluant le volet "production de bois".

P 208 « Généralement, la période de l'année la plus propice aux feux de forêt est l'été, car aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des sols, viennent s'ajouter les travaux en forêt. » : C'est l'activité humaine dans sa globalité (grand public, activité agricole aux abords etc) qui crée un risque pas les travaux en forêt en particulier, qui sont d'ailleurs encadrés, lors de périodes à risques, par des arrêtés préfectoraux.

P209 « La majorité des boisements est composé de feuillus avec quelques forêts mixant feuillus et résineux. En revanche, les conifères sont regroupés sur quelques massifs (forêts de Boudré, de Chambiers, de Corzé), notamment constitués de Pins maritimes dont la sensibilité au feu est importante. » => Les pins maritimes sont plutôt résistants au feu par contre effectivement certaines caractéristiques liées aux peuplements de pin maritime sont plutôt favorable à la propagation du feu. Cette proposition de modification permet d'apporter plus de précision « notamment constitués de Pins maritimes dont la litière épaisse et aérée s'avère plutôt favorable à la propagation du feu » [1]

Je vous remercie par avance de la prise en considération de mes retours.

Cordialement

[1] <https://hal.science/hal-03564658/document>